

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT PERMANENT ITIE-MALI



Initiative pour la Transparence
des Industries Extractives
Mali

Compte rendu de la troisième session ordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE Mali :

Date : 05 novembre 2020

Lieu: Salle de conférence du Conseil
National du Patronat de Mali

Début: 10h 30 minutes

Fin: 17heures 35 minutes

Présents :

Le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali et la délégation de son cabinet, plus les membres du Comité de Pilotage ITIE-Mali et le Secrétariat Permanent de l'ITIE-Mali ont participé à cette session. Voir la liste de présence en annexe.

Ordre du jour

- 1.) Examen et validation du rapport d'étude sur l'évaluation de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali.
- 2.) Examen et validation du rapport ITIE 2018 du Mali.
- 3.) Examen et validation de l'arrêté portant sur la rémunération des membres du Comité de Pilotage lors des CP ; les déplacements et les commissions de travail du CP ITIE-Mali.
- 4.) Divers

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours introductif du nouveau ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Président du Comité de Pilotage qui pour la première fois participe aux travaux. Dans son adresse aux membres du Comité de Pilotage, il a réaffirmé son engagement et celui du Gouvernement de Transition pour la mise en œuvre du processus ITIE au Mali. Il a exprimé son souhait de voir l'ITIE contribuer à une meilleure et équitable redistribution des revenus générés par le secteur extractif. Qu'à travers la promotion de la transparence par la mise en œuvre effective des exigences de la Norme ITIE, nos populations puissent profiter davantage de la chaîne de valeur de l'industrie extractive.

Le Cabinet a pris bonne note de ces observations. Il a donné des réponses à certaines observations immédiatement dans la salle et pour d'autres, il a proposé de continuer les échanges avec la commission Collecte et Audit et le Secrétariat Permanent de l'ITIE-Mali en vue de leur satisfaction.

A la lumière de ces échanges sur le projet de rapport ITIE 2018, le Comité de Pilotage a décidé de valider ledit rapport sous réserve de la prise en charge des observations formulées. Ce qui a permis au Comité de Pilotage de passer à l'analyse du projet de rapport d'étude sur l'évaluation des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali.

2) Examen et validation du projet de rapport d'étude sur l'évaluation des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali :

Pour se faire le représentant du cabinet AARC, retenu après avis d'appel d'offres a fait une présentation de son projet de rapport.

Sa présentation s'est focalisée sur les points suivants : rappel des objectifs de l'étude, description de la méthodologie employée, les cibles et les zones touchées par l'étude, les thématiques abordées, les impacts sur les institutions et les populations, l'impact de l'ITIE sur les ménages, résultats du diagnostic du processus ITIE au Mali, les recommandations pour l'amélioration du processus ITIE.

Cette présentation du cabinet AARC a été suivie de la présentation des observations faites par la commission Collecte et Audit issues de l'analyse dudit projet de rapport. Ces observations ont porté sur la forme et le fond du document. Les observations de fond se rapportent à des recommandations notamment remplacer dans le rapport :

- « Donner un statut particulier à l'ITIE en lui donnant une autonomie de gestion » par « Renforcer l'autonomie financière de l'ITIE et ses capacités financières »,
- ramener la priorité de la recommandation N°3 de « élevée à faible », supprimer la recommandation N°5 ; reformuler la recommandation N°9 comme suit « Elaborer le plan de travail 2020-2022 en prenant en compte les priorités nationales, les ressources financières disponibles et les nouvelles exigences de la Norme ITIE 2019 », supprimer la recommandation N°13 en attendant l'adoption d'un statut particulier pour l'ITIE, supprimer la recommandation N°16 qui serait très onéreuse et inopportune puisque les Rapports Annuels d'Avancement par exemple évalue annuellement la mise en œuvre de l'ITIE, supprimer la recommandation N°16 qui est déjà prise en charge par la recommandation N°3, remplacer le terme « pas explicite » par « conforme » concernant le point i.4 b i sur la capacité des membres du Comité de Pilotage de s'acquitter de leurs tâches, remplacer le terme « pas explicite » par « conforme » concernant la participation du Comité de Pilotage à la validation, prendre en compte l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux

- Poursuivre les échanges entre le cabinet AARC, la commission Collecte et Audit et le Secrétariat Permanent de l'ITIE-Mali pour la prise en charge des observations en vue de finaliser le rapport d'étude sur l'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE au Mali ;
- Prendre des actions pour clarifier d'avantages les objectifs que le Mali veut atteindre à travers la mise en œuvre de la Norme ITIE ;
- Prendre des mesures pour rehausser l'ancrage institutionnel des organes de mise en œuvre de l'ITIE par l'adoption d'une loi ITIE.

Divers

Plus rien n'a été discuté et le président a levé la séance en exhortant les différentes parties à s'atteler à la mise en œuvre des recommandations formulées.

Il a remercié les membres du Comité de Pilotage pour leur participation de qualité aux travaux.

Le Rapporteur
Secrétaire Permanent
ITIE-Mali



Django Mady COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National

Le Président de séance
Conseiller Technique



Issa COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National